

Quelles sont les démarches ?

Pour qui ?

Les personnes âgées atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés diagnostiqués, à un stade léger ou modéré et vivant à domicile.

Comment ?

Toute demande d'Accueil de Jour ITINERANT doit être déposée sur la plateforme Via Trajectoire :

<https://trajectoire.santera.fr/Trajectoire/>

Votre médecin traitant doit renseigner le volet médical.

Votre dossier sera étudié en Commission d'admission, qui prononcera un avis sur votre admissibilité.

Une réponse vous sera alors apportée sur les possibilités d'accueil.

Qui sommes-nous ?

Situé au cœur de Saint Jean en Royans, notre Etablissement public autonome, accueille 82 résidents dans trois lieux de vie : un EHPAD de 56 logements et 2 unités dédiées aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés : une UPG et une UHR de 12 et 14 logements.

L'établissement dispose également d'un Accueil de Jour, incluant une itinérance, pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés.

Nous contacter

EHPAD La Matinière

19 Rue de l'industrie

26190 Saint Jean En Royans

Téléphone : 04.75.47.72.00

E-mail :

Accueil@ehpad-lamatiniere.fr



ACCUEIL DE JOUR ITINERANT

Sur le territoire
Royans -Vercors

pour personnes âgées
atteintes de la maladie
d'Alzheimer ou
syndromes apparentés

[Une solution innovante pour
rester plus longtemps à
domicile](#)

Des professionnels à votre rencontre

Actuellement, nos professionnels se déplacent dans les communes

- de la Chapelle en Vercors, le mardi,
- et d'Hostun, le vendredi.

afin d'animer un accueil de jour de proximité, au plus près des personnes âgées vivant à domicile.

Dans des locaux sécurisés, confortables et adaptés, mis à disposition par ces deux communes, 6 personnes seront accueillies à la journée de 10h à 16h et se verront proposer des activités à visée thérapeutique.

Les repas seront pris en commun et encadrés par nos professionnels.

L'accueil de jour itinérant est un lieu de soins, de vie, de rencontres et d'échanges

Des activités à visée thérapeutique, adaptées au rythme de chacun, sont proposées afin de maintenir l'autonomie des personnes :

- Ateliers de stimulation cognitive ;
- Ateliers « mémoires » ;
- Maintien des gestes de la vie quotidienne ;
- Maintien de l'autonomie par de l'activité physique adaptée ;

Horaire d'ouverture :

De 10h00 à 16 h

- Le mardi à La Chapelle en Vercors
- Le vendredi à Hostun

Tarifification

Les tarifs journaliers hébergement et dépendance sont arrêtés chaque année par le Département de la Drôme.

Le tarif dépendance varie en fonction du classement de la personne dans un des groupes iso-ressources (GIR). Cette dépense peut être intégrée dans le plan d'aide à la personne au titre de l'APA à domicile (renseignements auprès de votre service social)

Tarifs 2024 (repas compris)

Hébergement : 32.79 €

GIR 1 et 2 : 10.91 €

GIR 3 et 4 : 6.93 €

GIR 5 et 6 : 2.94 €

Transport

Le transport est assuré par la famille.

L'accompagnement est possible par un taxi ou une auxiliaire de vie à la charge de la famille.

Une aide au transport d'un montant de 12.95 € par jour de présence sera déduite de la facture mensuelle.